

L'ORATEUR : PHILIPPE SIMON

Philippe Simon est Ingénieur de "l'Agro", devenue aujourd'hui "Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement". Il a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le Groupe Gascogne, dont il a été Directeur général adjoint après avoir dirigé la branche "Emballage souple" (Sopal) et plusieurs de ses filiales à l'étranger.

Depuis 2003, il est membre du Directoire des Établissements VAN DE VELDE à Mont-de-Marsan, le grand fabricant de matériel de manutention et de travaux publics.

Il a été Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes de 2001 à 2010.

L'ENTREPRISE LANDAISE

COMPTE RENDU DU DÎNER-DÉBAT DU 19 MARS 2011

L'environnement économique dans lequel ce sont développées les Landes n'est pas vraiment favorable.

-Surévaluation de l'euro par rapport aux grandes monnaies, dollar et yuan qui entraîne une perte de compétitivité et de marchés des entreprises industrielles françaises à l'international, Airbus vend beaucoup d'avions mais il ne fait pas de bénéfice. Si l'on parle de l'Allemagne qui s'en sort mieux que la France, il ne faut pas oublier qu'avec Airbus on ne fait pas plus de bénéfices à Paris qu'à Frankfort.

-Centralisation du crédit bancaire reportant les décisions affectant les entreprises au niveau des métropoles régionales, voire à Paris. D'où la difficulté d'obtenir des crédits pour les PMI/PME

-Impact de directives européennes inspirées par des lobbies politiques qui se soucient peu des coûts administratifs et opérationnels imposés par eux. Exemple, la directive REACH circulaire qui oblige les industriels à garantir l'innocuité de tous les produits chimiques utilisés dans leur industrie. Non seulement le produit final, mais tous les produits nécessaires pour y parvenir. La démonstration de la non-nocivité de tous les composants est à la charge des producteurs. D'où un coût prohibitif d'études pour les entreprises européennes du secteur de la chimie, par rapport aux concurrents mondiaux.

L'environnement social et politique n'est pas favorable non plus :

Dans le domaine règlementaire, ce sont essentiellement les effets pervers des 35 heures, qui ont dû être digérés par les entreprises et les salariés. L'augmentation des coûts a entraîné des restructurations et un blocage à la fois des salaires et des embauches. Elles ont entraîné un affaiblissement de la valeur travail dans les classes moyennes y compris chez les cadres. Ces derniers lors d'entretiens d'embauche négocient d'abord leurs congés et RTT (Récupération du Temps de Travail). Un inconvénient aussi grave est une montée de l'individualisme et une rupture psychologique entre cadres et patrons, en partie par réaction aux restructurations adoptées par les sociétés pour affronter la perte de performance liée aux 35 heures. Cela s'est traduit par une charge de travail supérieure, (faire en 35h ce que l'on faisait en 40). Tout cela a généré une montée du stress dans l'entreprise. Est donc apparu

aussi, hélas, un problème assez tendance mais réel, le « burn-out », c'est-à-dire l'épuisement total d'un employé, pouvant conduire parfois au suicide, comme à France-Télécom.

Enfin l'introduction de bonus liés à des performances quantitatives sommaires, ayant des impacts relationnels destructeurs, dégrade l'esprit d'équipe indispensable à la vie de l'entreprise. Il en est ainsi avec les partenaires de l'entreprise lesquels doivent se soumettre à des baisses de coût impératives. Une personne de l'entreprise aura pour mission de faire baisser leurs coûts. Elle touchera un bonus si elle y parvient. Les partenaires, eux, n'ont d'autre choix que de plier. Il n'y a plus de relations humaines qui tiennent.

Malgré ces contraintes, nos chères Landes, ont des atouts indéniables :

Espace et démographie : 2eme département français par la superficie (9243 kms²), 4^{ème} pour la croissance de la population (14% en 20 ans), un solde migratoire toujours positif de jeunes adultes, principalement en Nord-Biscarosse et au Sud vers le Pays Basque.

La politique du Conseil Général tend à réserver des espaces destinés au développement des entreprises (Castets, St Geours de Marenne, Tarnos avec l'achat d'espaces portuaires et industriels, Labouheyre)

Transports : l'A65 entre Bordeaux et Pau, a vu le jour malgré l'opposition des écologistes de tout poil, Elle a été construite sur fonds privés en 1,5 an. Ce qui a débloqué la situation est la mise en concession. Solution que l'on n'envisageait pas autrefois. Cela va entraîner la constitution d'un village-rue continu de Mont de Marsan à Roquefort d'ici une quinzaine d'années. Par ailleurs les zones d'habitation et d'activités industrielles sont d'ores et déjà prévues et préparées.

Les Landes et l'A63 sont aussi le boulevard par où passe le trafic de l'Espagne, du Portugal et du Maroc, la vocation de l'A65 étant, à terme, de se poursuivre vers Saragosse. Les voies de communications A63, A64, A62, déterminent un « triangle de prospérité », centré sur les Landes et traversé par la LGV desservi par des gares bien situées, et la A65

Industrie : l'industrie landaise occupe 24,7% de la population, pour une moyenne française de 19%. En tête l'industrie agro-alimentaire avec 5300 employés

En passant, on peut rappeler que les Landes sont N°1 dans les secteurs du maïs grain, du maïs semences, du maïs doux, de la forêt, du foie gras, de la carotte et de la truite.

Filière foie gras : Delpeyrat (Coopérative Maïsador), Labeyrie (groupe islandais)

Filière aquacole: Aqualande (coopérative de Roquefort), Viviers de France(groupe norvégien)

Filière bois : 3400 employés

Pâte à papier, groupe Gascogne, groupe Tembec (Canada)

Transformation : Egger (Autriche), Thébaud, FP Bois, Gascogne Wood

Chimie 1760 employés

DRT, Arkema, Firmenich (suisse), Biolandes Technologies, Safisis

Aéronautique et mécanique 2570 employés:

Turbomeca de Tarnos, Potez d'Aire-sur-l'Adour.

Bâtiment et TP : très fort avec 11 000 salariés et un chiffre d'affaires de 1,2milliards €

Les entreprises étrangères implantées représentent plus de 4200 emplois ; elles sont espagnoles, belges, anglaises, autrichiennes, américaines, canadiennes, italiennes, australiennes, norvégiennes, allemandes, suisses, portugaises, hollandaises. On retrouve ici le bénéfice mutuel de la liberté du commerce international. Les entreprises Landaises doivent

être présentes à l'international en particulier en Chine, en Inde ou au Brésil. Et les entreprises étrangères investissent dans les Landes

La glisse représente des centaines d'emploi. La présence de ces surfers, jeunes, dynamiques, originaux et non conformistes apporte un vent frais et nouveau aux Landes.

Les énergies renouvelables : 7000 hectares réservés pour le photovoltaïque dans les Landes. Beaucoup de communes y voient une source de financement pour remplacer les ressources en bois compromises par la tempête 2009.

Services :

Les gros bataillons sont le fait des 2 hôpitaux de Mont-de-Marsan et de Dax qui emploient en tout 4700 employés, mais si on aborde le secteur privé on trouve :

Le Tourisme, 9000 emplois salariés, favorisé par notre environnement exceptionnel, apporte 1 milliard de CA, à travers 2 millions de visiteurs. On peut remarquer en passant que le Président Mitterrand a contribué à la promotion des Landes en y entraînant sa cour et ses ministres (Soustons, Vieux-Boucau, Seignosse)

Le Thermalisme : emploie également 9000 personnes pour 70 000 curistes qui en font le 1^{er} département thermal de France (Chaîne Thermale du Soleil, Thermadour, Thermes Bérot et Compagnie thermale de Dax)

Le Commerce : le grand espace landais a permis un développement du commerce moderne, avec 620 000 m² de surface, qui donne une densité commerciale par habitant record (1693m²/1000 habitants contre une moyenne française de 1193). La dernière génération de ces malls commerciaux relève d'un nouveau concept, qui a été primé, où marques et supermarchés collaborent sans rupture. Il existe 300 000 m² de projets de centres commerciaux supplémentaires. Ces surfaces nouvelles sont beaucoup trop nombreuses. Leur ouverture échappe désormais aux CCI. Elles sont entre les mains des promoteurs qui proposent aux maires des projets clés en mains avec création de très nombreux emplois. Les maires ne peuvent refuser.

Services aux entreprises : 8000 emplois en forte croissance

Un atout extraordinaire est l'esprit d'initiative des entrepreneurs landais. Il existe une dynamique landaise d'entreprise, faite de connaissance du terrain et des marchés abordés, appuyé sur une culture d'équipe apprise avec le rugby. On retrouve en effet dans les Landes une ossature solide d'entrepreneurs soudés par la passion de ce sport. Dans cet esprit les clubs sportifs sont financés par les entreprises, avec tout ce que cela comporte d'échanges, de complicité entre entrepreneurs, tout ceci faisant partie de cette ambiance porteuse qui attire tout naturellement les jeunes cadres.

Entre 2004 et 2010, le nombre d'entreprises privées a crû de 30%. C'est lié à l'arrivée de populations de jeunes très motivés qui sont désireux d'agir et pour cela n'hésitent pas à créer leur entreprise (1560 créations en 2009). Le pourcentage de la population jeune dans le département est plus élevé que la moyenne nationale. Pour aider ce mouvement les Chambres Consulaires et le Conseil Général ont créé une plate-forme de financement des créateurs-entrepreneurs : elle a prêté 1,4 millions d'euros, déclenchant 20 millions de prêts bancaires, créant 700 emplois pérennisés sur 3 ans à 90%. On remarquera donc que, dans les Landes, l'immense majorité de ces entreprises est toujours présente au bout de trois ans. Les investisseurs restent et développent leur activité. Ce n'est pas le cas partout ailleurs en France. Ces entreprises ont tiré partie de la concurrence. L'arrivée d'un concurrent rentable dynamise le marché et réveille les entreprises endormies.

Ce développement a donc été le fait d'hommes qui pour la plupart continuent de la bâtir, ce sont les Menaut, Blanc, Lesbat, Plantier, van de Velde, Potez, Szydowski, Farbos, Dassé, Jacquemain, Junca, Pontains, Bérot, Guérard, Ducasse, Dutournier, Coussau, Darroze, Labeyrie, Castaings, Prugue, Payot, Bornancin, Gravaud, Pelletier, Bernardet, de Montesquiou, Baptistan, Deyris, Savary, Seosse....

La dernière initiative de la CCI, face à la crise, a été l'ouverture en 2009, d'une Ecole Supérieure de Design pour l'obtention de BTS, qui se poursuit par la mise en place en 2011 d'un cursus de Bachelor de Design graphique et d'une Licence Pro Design éco-conception en alternance. En effet, tout produit doit maintenant obligatoirement être dessiné en fonction de son usage, de son utilisateur, et du milieu où il va évoluer. Les promotions qui vont sortir n'auront aucune peine à trouver un emploi. Par ailleurs, les Landes renforcent leur pôle de formation aux langues.

« Grâce au dynamisme de nos entrepreneurs, à notre climat, à notre espace, aux infrastructures nouvelles, au développement de la formation, l'économie landaise est en bonne voie et nous devons rester optimistes malgré les dégâts causés à notre forêt par la tempête Klaus et les scolytes ». Dynamisme et qualité de vie entraînent dans les Landes, une croissance peu commune en France.

Modernité de Frédéric Bastiat :

Cette description du dynamisme landais aurait réjoui Frédéric Bastiat. Il montre les Landais actifs chez eux et à l'étranger, innovants et responsables. Dans ce département on ne peut que constater les bienfaits concrets de la concurrence et du libre échange dont il a été l'infatigable apôtre. On soulignera également que l'activité économique repose sur la création de richesses et l'innovation. Dans un fameux pamphlet il a montré qu'une « vitre cassé » détruisait des richesses que son remplacement ne pouvait compenser. Dans un autre qu'un mauvais économiste restait dans « ce qu'on voit » et que le bon tenait compte de « ce qu'on ne voit pas ». Les 35h en sont l'illustration.